

Alte Drucke

Traité Ecclesiastique Propre de ce tams, Selon les Sentimens De Jean de Labadie, Pasteur

Labadie, Jean de
Amsterdam, 1668

Chapitre Quatrieme. La Pratique de cet Exercice en une Eglise &
Assamblée soit au regard de son Introduction & de son Comancement ...

Nutzungsbedingungen

Die Digitalisate des Francke-Portals sind urheberrechtlich geschützt. Sie dürfen für wissenschaftliche und private Zwecke heruntergeladen und ausgedruckt werden. Vorhandene Herkunftsbezeichnungen dürfen dabei nicht entfernt werden.

Eine kommerzielle oder institutionelle Nutzung oder Veröffentlichung dieser Inhalte ist ohne vorheriges schriftliches Einverständnis des Studienzentrums August Hermann Francke der Franckeschen Stiftungen nicht gestattet, das ggf. auf weitere Institutionen als Rechteinhaber verweist. Für die Veröffentlichung der Digitalisate können gemäß der Gebührenordnung der Franckeschen Stiftungen Entgelte erhoben werden.

Zur Erteilung einer Veröffentlichungsgenehmigung wenden Sie sich bitte an die Leiterin des Studienzentrums, Frau Dr. Britta Klosterberg, Franckeplatz 1, Haus 22-24, 06110 Halle (studienzentrum@francke-halle.de)

Terms of use

All digital documents of the Francke-Portal are protected by copyright. They may be downloaded and printed only for non-commercial educational, research and private purposes. Attached provenance marks may not be removed.

Commercial or institutional use or publication of these digital documents in printed or digital form is not allowed without obtaining prior written permission by the Study Center August Hermann Francke of the Francke Foundations which can refer to other institutions as right holders. If digital documents are published, the Study Center is entitled to charge a fee in accordance with the scale of charges of the Francke Foundations.

For reproduction requests and permissions, please contact the head of the Study Center, Frau Dr. Britta Klosterberg, Franckeplatz 1, Haus 22-24, 06110 Halle (studienzentrum@francke-halle.de)

urn:nbn:de:gbv:ha33-1-139092

La Pratique de cet Exercice en une Eglise & Asssemblée soit au regard de son Introduction & de son Comancement ; soit au regard de son Cours , ou Corps , de sa Matière , de sa Forme , de son lieu , de son tamps , de sa Durée & de ses suites & efets.

CHAPITRE QUATRIEME.

CEn'est pas tout d'avoir veu les Regles que donè l'Apôtre, touchant l'Exercice de la *Prophetie* en une Eglise. C'en est la bone Theorie, mais il en faut voir la Pratique, pour en voir mieux & la facilité & les fruits. Et parcequ'il est juste des'acomoder au tams, auquel on se trouve, & à l'Estat soit des Persones, soit des lieux, & des Eglises memes qu'on rancontre (les dispositions estant diferantes) il est besoin de poser toutes les questions, & proposer tous les moyens dont un tel Exercice se doit, & peut pratiquer pour la plus grande gloire de Dieu & de J. C. N. Sc. & pour la meilleure Instruction, Exortation, Edification, & Consolation d'une Eglise, en queque maniere qu'elle se trouve constituée, ou pour le moins se puisse établir.

II. Pour cet efet il faut necessairement l'Estat des Eglises memes & des Persones, entre lesquelles & par lesquelles cet Exercice se peut faire : Carce sont ou de vraies Eglises faites, ou des Eglises à faire. *Par des urayes Eglises faites* il faut entendre des Assamblées de Persones Regenerées, & de vrais Fideles convertis à Dieu & luy servants, Pasteur ou Pasteurs, Anciens, Diacres, Etudiants,

dians, Peres ou Meres de famille, Jeunes Gens, & enfans Instruits, ou Capables d'Instruction Chrétienne & Euangelique.

Par des Eglises à faire, on peut entendre vne Asssemblée de Personnes Apelées à la Religion Chretienne, à la Foi & à la Pieté Euangelique, qui n'en ont reçu que les Principes, & meme petits & foibles; qui sont encore où grossieres, ou Enfantines en conoissance, & qui n'ont ni les lumieres, ni les vertus, ni les maximes Euangeliques bien avant gravées: Personnes qui ne sont que comancer, & qui au plus n'ont qu'un bon fond reçu de Dieu, des Dispositions à Grace, ou Grace meme de Conversion, d'Aspiration, & de vocation à Christ & à l'Euangile, dont on peut avec la Grace de Dieu & l'Instruction faire une Eglise & un Corps Chrétien.

III. Il faut distinguer encore entre Eglises, & Eglises, ou Assamblées & Assamblées; car ou elles sont libres Euangeliquement, & en Possession de leur Liberté Euangelique; Ou elles ne l'ont pas bien; c'est à dire qu'encore qu'elles tiennent & professent la Religion & la pureté du Culte exterieur & de la Doctrine, elles n'en ont pas bien la pratique & la Sainteté, & les Exercices Religieux faits Religieusement, c'est à dire pieusement, & par le veritable Esprit de la Pieté Chrétienne.

Derechef ou les Eglises ont des Pasteurs & des Conducteurs uraimant Euangeliques, & Apostoliques, bien Apelés, bien zelés, bien meus à faire, & à faire faire toutes Choses pieusement, & selon le urai Esprit des Apôtres & de leurs Disciples conformement à l'Ecriture, & se tenants exactement à leurs Regles, pour faire tout aler d'Ordre, & d'Ordre saint; Ou bien ces Eglises, & ces Assamblées sont dans le simple Extérieur,

rieur, & dans la Profession de simple doctrine, & Pratique d'Oeuvre Oeuvré come l'on parle; n'ayant ni cele de la Pieté Interieure, ni cele de la vie Répondante à elle et à l'Euangile; Et partant elles ne seavent & ne conoissent qu'une Asssemblée, qu'une louange, qu'une Penitance, & qu'un Entretien de Predication & de Parole de Coutume, de maniere d'Aquit, & qui frappe plus les sens, l'oeil, & l'oreille, que le coeur.

IV. Enfin ou les Eglises & les Assemblées sont corrompues & dechues de l'Esprit; ou elles sont pures en tout à savoir en la Doctrine & en la vie, come aussy en la Pratique des saints devoirs, & des Actes Religieux, tant Interieurs, qu'Externes; mais peut estre n'ont pas encore cele de la Predication la plus utile, & de l'Exercice Profetique, dont nous parlons: On peut ajouter encore, qu'il faut voir, si elles sont assez libres, & assez zelées pour l'embrasser, & embrasser en même temps celle d'une vie tout à fait réglée; ou s'il y a du discernement à faire, & un Triagede Personnes plus touchées de Dieu & de son Esprit, plus desirieuses de mener une vie Evangelique, & bien Chrétienne; & même de s'élever aux mysteres saints, aux voyes divines, aux vertus, & à tous les Exercices tant Interieurs, qu'Externes qu'une vraie Profession Chrétienne emporte, & que ceux qui la font doivent pratiquer conformement à la Parole de Dieu au dehors, & à l'Esprit de sa vertu & de sa Grace au dedans.

V. Ces Choses presupposées il est aisé de voir quelle doit estre la Pratique de l'Exercice dont nous parlons, & de traiter de tout ce qui peut concerner.

- 1^{re}. Son Introduction où il n'est pas.
- 2^{re}. Son Comencement & sa Premiere Action ou Actions.
- 3^{re}. Son Cours & sa Matiere.
- 4^{re}. Sa Forme.
- 5^{re}. Son lieu.

lieu. 6^e. Son tamps, & sa Durée. 7^e. Ses suites & ses efets.

De l'Introduction de l'Exercice Profane ou il n'est pat.

En 1^{er}. lieu au regard des Eglises faites, des Eglises libres & pures, & où le Pastorat & la Conduite sont Euangeliques, & veulent le bien; il n'est du tout point malaisé d'introduire cet Exercice, soit pourceque deja le zele des bones choses s'y trouve, soit pourceque cet Exercice estant fondé en l'Ecriture & chés S. Pol, & par consequant d'ordonance Apostolique & divine, il y doit avoir Obeysance en une tele Eglise & disposition á embrasser tout ce qu'il y a de bon. Le Pastorat suivant en cela l'Apostolat, les Conducteurs de l'Eglise ou Anciens imitants uraimant les Anciens; & tout le Corps d'une Eglise pret á se former sur le Modele de la Primitive.

Il y a meme une chose fort propre á faire recevoir en une bone, pure, & libre Eglise cet Exercice, á savoir. *Le grand bien & le grand fruit qui s'en tire & peut recueillir*, incomparablement plus grand que celuy que tous autres Exercices faits á l'ordinaire peuvent produire: ces Exercices sont la Predication, le Catechisme, l'Invocation ou les Prieres, La Louange divine, & les Sacremans: Or il est visible qu'en comparant tous ces Exercices avec celuy de la Prophetie, & de la Conferance familiere des Ecritures, il n'en est point, qui l'Egale en vtilité, & en fruit.

VI. En efet la Predication estant faite come elle se fait d'ordinaire 1^{er}. d'une Chaire & d'un haut lieu fort peu ptope á la familiarité. 2^e. d'Un ton pour

pour le moins aussi haut, & peut être Altier, quelquefois pleureur, chanteur, monotonique, haussé, baissé, & semblant plutôt celui de la lecture d'un livre, ou d'un Recit de Declamation, & de Discours d'Orateur; que d'un ton de voix bien intelligible & recevable. 3^r. d'Un air peut-être vain & mondain, éclatant, ronflant, pompeux; & pour le moins endormant, ou ennuyant. 4^r. traitant aussi fort souvent des matières trop sublimes ou subtiles, des Questions embrouillées, & des Choses plus spéculatives que pratiques; il est constant, que même une vraie & bonne Eglise a de la peine à en profiter, soit pour ne pouvoir assez bien entendre, où assez bien retenir des Points dits en cette manière, & proposés au delà de sa portée, ou de son goût: Mais l'Exercice Prophetique se faisant comme il doit familièrement, expliquant nettement les Choses, & même les termes, s'il s'en rencontre de difficiles, s'accommodant à la portée d'un Chacun & même étant fait par différentes personnes & diverses voix toujours d'un ton familier, & d'un air propre à déterminer la vue, l'ouïe, & sur tout le Cœur à l'attention, à la vigilance, & au soin de tout retenir: est sans doute plus utile, & très facile à recevoir.

VII. Pareillement pource que est du Catechisme ou de la Catechisation, Il est bien uray que cet Exercice étant bien fait, est profitable, s'il est simple, net, familier, & exerçant les Auditeurs non par cœur, ou mémoire simple, mais par connoissance & jugement: Mais s'il est fait, comme souvent il arrive, personctoirement, mornement, & d'une façon assez endormie & lâche: Ou même s'il ne s'arrête qu'à parcourir certain livre, & y disant par coutume simple les mêmes choses, dont on bat, & on rebat l'oreille soit des petits, soit des

des Grands ; il ne produit pas grand efet , sur tout quand , il dure queque rams , ou qu'il est pris & doné en forme de Predication , ainsi que la Coutume est aujourduy en divers lieux.

Il y a meme á peser fort une Chose , á savoir que pour l'Ordinaire á presant le Catechisme & la Catechisation , n'a pour Auditeurs que des Enfans , qui meme n'y font pas souvant grand fruit , se contentans d'y reciter certaines Reponses par coeur , & pour le reste n'estans ni atantifs , ni arretés , ni meme pour la plus part capables d'entandre le sens de ce quils recitent , ou qu'ils oyent ; Mais l'*Exercice Profetique* , fait á la façon que nous disons , & en laquelle il doit estre practiqué , estant aussi familier , net , & clair qu'un Catechisme , est propre á Grands & á Petits ; fait ouyr plusieurs parlans sur une même matiere , & en disans choses diverses ambrasse tout á la fois l'Explication des Points de la Religion & de la Foi , de la Pieté , & des Misteres ; & en un mot egale seul Predication & Catechisme , & par sa Familiarité , varieté & façon de dire les choses , les fait aisement comprendre á tous , & meme traite toujours des matieres diferantes soit s'attachant á interpreter des livres de l'Ecriture , soit traitant des Points de Foi & de Pieté.

VIII. Quant aux autres Exercices , qui sont ceux d'Invocation & de Priere , de Louange de Dieu , ou de Lecture de sa Parole , combien peu en profite vne Eglise même bone & uraye aucunement , si elle n'est bien instruite , & excitée par des *Exercices familiers* tels que nous disons , soit parceque souvant elle a besoin d'estre eveillée , & élevée , soit parcequ'elle s'abat & s'atiedit sans cete aide , ou pourlemoins est pour torner & pour prandre en

d

habi-

habitude teles choses , que l'Exercice Profetique fait , qu'on prend en Esprit & come toujours de nouveau.

D'ailleurs aussy come toujours il y a des Ames á instruire sur ce qui se chante , ou lit : asseurement il y a toujours de la Necessité de pratiquer cet Exercice par la raison par laquelle selon S. Pol il faut , que rien ne se fasse dans l'Eglise , qui ne soit fort bien entendu ; & partant le meilleur est , que Rien n'y soit leu qui n'y soit interpreté selon l'Apótre : autrement on retombe dans le danger de lire , ou d'ouyr lire sans entendre , & de prier meme sans grande application & sans fruit.

IX. Par là il reste prouvé , que veu qu'une veritable & bone Eglise ayant sans doute l'Inclination & la Disposition au bien & á tout ce qui est bon , & meme qui est meilleur : bien loin de rejeter cet Exercice , dés qu'il luy sera offert , le recevra sur tout s'il est proposé par les Pasteurs ou Conducteurs , & même par qui que ce soit de ses zelés mambres : puis qu'il peut tant aider son Intantion & bone disposition , & qu'en general il est si propre á sa plus grande Instruction , Consolation , Edification , Amandement , & Avancement de bien en mieux.

Que si par malheur une Eglise n'est pas tele , & qu'il se rancontre qu'en elle , ou le Pastorat & la Conduite n'y ait pas grand zele , & se contente d'un train comun , & d'un Estat tiede ; ou même ne suive que la Lettre , & la Loi receüe avec son Ordre Methodique ; & qui pis est , soit prevenü contre une telle Pratique la soupçonant de Nouveauté , ou de danger ; d'Introduction de Secte , ou de Schisme ; & ainsi bien loin de l'a-

prou-

prouver & pratiquer la rejete, & même la des-
prouve, 1^{re}. Il est juste de se bien assurer de la
chose, & de sonder sagement si faire se peut son
Estat, & son dessein, son Indisposition, la repug-
nance, & son rebut, pour ne la pas juger temeraire-
ment. 2^{re}. On peut avec justice voir ce qui est
faisable, par la voye de quelque Pasteur, Ancien,
ou Conducteur Ecclesiastique, si tant est que Dieu
en suscite quecun, á qui ne peut estre déniée l'Au-
torité legitime de faire un tel Exercice, si non en
public, au moins en particulier. 3^{re}. Quand cela
même ne se rancontreroit pas : Tout Chef de Fa-
mille, ou Membre propre & Capable de l'Eglise
peut le faire en sa Maison, entre ses parants ou ses
Amis, & entre personnes de bone volonté par la
même Autorité, & le même droit, qu'on a de ca-
techiser, de repeter les Catechismes & Sermons,
prier ensamble, & faire d'autres Exercices de Pie-
té dans des Estat & lieux libres. 5^{re}. La pratique de
tels Exercices estant fondée sur l'Ecriture, & sur
l'Exemple des Apôtres, & même autorisée par les
Sinodes, ainique nous prouverons tres parti-
culierement un peu plus bas ; rien n'empêche que
sans diviser, ou pretendre Schisme, on ne puisse
s'associer, s'asssembler, & se trouver gens de même
Esprit ensamble, pour prier Dieu, & pour con-
fer des Ecritures, come on se trouve pour concer-
ter entr'amis d'affaires, pour consulter d'un pro-
cés, d'une maladie, ou d'un Commerce ; & même
pour des choses purement mondaines come festins,
divertissemans, & Promenades : Et certes ce seroit
une chose étrange, si l'on toleroit bien des Assam-
blées de Negoce & de bourse, de festin & même
de Jeu, & quelquefois de Comedie, & d'autres
Profanetés : & qu'on ne les souffrit pas pour s'in-
struire des choses divines, & pour pratiquer des

Exercices de foi & de piété. 6^e. Veu qu'en plusieurs Estats & lieux, se trouve heureusement établie la Liberté de faire de pieuses Conferances, qu'on apele en quelques endroits *des Colleges*, & des Assamblées de maison, où souvent il n'y a pas une Personne Ecclesiastique, & qui plus est il n'y a que femmes, ou Filles; ou même Artisans de toutes sortes: On peut bien se servir de cete sainte Liberté établie, ou pour le moins la prandre de même façon que ceux qui l'ont, pour faire *l'Exercice Profetique*, ainsi qu'en effet celuy qui se fait en ces Colleges y revient, & s'il est bien pratiqué peut & doit estre le même. Or pour ce qui est *des soupçons, ou des pretendus dangers*: quels qu'ils soient, nous y repondrons un peu plus bas, & qui plus est faisons voir, qu'il n'y a rien en un Estat Evangelique qui doive empêcher cete Sainte Liberté, dont l'enlevement feroit l'Esprit contraire à celuy des vrais Chrétiens.

*Du Commencement de l'Exercice
Profetique, & de ses Premieres
Actions.*

XI. **L**E Desein de pratiquer cet Exercice estant pris & l'Assamblée aucunement formée, & composée de membres propres, & à peu près discernés come bien Apelés de Dieu, touchés de luy, & desirieux de bien faire, sans quoy il n'y a moyen de rien faire au moins de bon; La Premiere Action sans doute doit estre de se recueillir, & de se tenir recueillie en la presence de Dieu & de l'Assamblée, regardant le lieu, l'assamblée, & tout ce qui la concerne.

cerne deslors, come lieu saint & sanctifié par la presence de là Majesté, de la Grace, & de la sainteté de Dieu; & l'Asssemblée d'une part come sanctifiée par la presence, la Sainteté & la Majesté de J. C. qui efectué ce qu'il a promis disant, *Là ou vous serés deux ou trois assablés en mon Nom, là ie suis au milieu de vous*; & de l'autre par la Comunión des saints ensamble, & par l'Esprit que chacun a & doit avoir de consacrer á Dieu la Compagnie, le lieu, soi même, & tous ses Actes en cete meme Compagnie & lieu.

C'est l'Esprit dont il y faut venir & entrer de me-
me que dans un Temple. C'est l'esprit dont il s'y-
faut tenir non volage, distrait, ou Causeur; mais
retenu, discret, modeste, silancieux, & compo-
sé; non par mine, ou contenance affectée; & beau-
coup moins par hypocrisie, ou santiment d'estre
remarquable, ou remarqué; mais par honneur &
respect á Dieu presant, á J. C. au S. Esprit, & á l'As-
semblée; á dessein d'y doner aussi bien que d'y re-
cevoir exemple, & d'estre atantif á tout ce qui s'y
doit dire, & faire de bon.

XI. Il ne faut pas meme oublier sur ce sujet,
que dés que l'Asssemblée est formée, & sur le point
de comancer l'Exercice: celui qui le doit con-
duire, ou un autre, selon qu'il sera trouvé á propos,
avertisse par queque bon & court mot la Com-
pagnie de se recueillir de Nouveau, s'unir en E-
sprit, & s'ellever d'un comun coeur & effor á Dieu
en foi, se metant en sa divine Presence, c'est á di-
re se souvenant avec honneur & Amour de Dieu
Pere Fils & S. Esprit, & de l'auguste Majesté &
sainteté, qui ramplissant le Ciel & la Terre, ram-
plit celui où l'Asssemblée se fait: Mais il faut re-
marquer, que tel mot peut estre court, mais bon

& touchant ; & sur tout eviter qu'il ne soit fait comme par art , apris par coeur , dit par coutume , ou par habitude literale , & sur tout toujours le même : ce qui torne enfin á negligence , á ennuy , & á mépris.

On peut prendre pour seconde Action de cet Exercice l'Adoration , l'Invocation , & la Priere , ou plutot la prendre pour une Partie de la Première , pource qu'en eset elle l'accompagne & la suit immediatement ; Il faut dire d'elle ce qui vient d'estre dit de la precedante , á savoir qu'elle se fasse en esprit recueilli , rampli de foi , eslevé d'amour , & abaissé par humilité , á la veuë & au santiment de la Presance de Dieu , de sa Majesté , Sainteté , & autres Attraits divins ; Celuy qui conduit l'Action pouvant l'Esprit ainsi touché & eslevé , faire une Priere , qui soit Adoration , Invocation , Confession des Pechés , Humiliation , Propos d'Amandement , Sacrifice de Coeur & de Corps , voeu de soi meme & del'Assamblée en general : & en particulier del'Action qui doit estre faite , afin qu'il y daigne assister , & presider , y faire sentir son Esprit , & sa presance , épandre sa lumiere & son Amour , & doner la Grace que sa Gloire en soit tirée , son Nom benit & sanctifié , sa volonté mieux conuë & mieux suivie , & enfin toute l'Assamblée sanctifiée & epurée de plus en plus.

XII. Une Deuxieme , ou Troisième Action peut estre la loange Divine par le chant , ou par la lecture simple de quelques couplets des Preaumes du Profete Royal David , pris au Choix , ou á l'ouverture du livre , ou meme de suite , & de rang pour les chanter & entendre par Ordre Tous ; ou meme puisque S. Pol en done la liberté spirituelle , par quelque Cantique saint fait á leur Imitation ,

ration, bien approuvé, ou digne de l'Estre des Homes Spirituels & saints: Louange divine, qu'il faut aussi, que celuy qui modere l'Action, averisse l'Asssemblée de chanter ou d'ouyr lire d'un Esprit reveillé, eslevé, atantif, & plein d'afection sainte á benir & louer Dieu, s'unissant aux sentimens de l'Auteur & de l'Esprit & matiere du Can- que.

Et parceque suivant la Regle de S. Pol rien ne se doit faire en l'Asssemblée Chrétienne, qui ne soit non seulemant Intelligile, mais entendu: pour cet efet il est bon, & aucunement neces- faire, que l'Explication, ou l'Interpretation de ce qui a esté chanté ou leu de benediction & delouange en suive le chant, ou la Lectu- re, & que celuy qui modere l'Action y fasse ses Observations & ses remarques, & en suite les Profetes ou Profetisans, c'est á dire les Mam- bres entendus, savans, & sages en Esprit, á qui Dieu done Intelligence, Sapiance, & Don de faire entendre les choses divines, en donant. 1^{re}. le sens literal, & en tirant Instruction & fruit. 2^{re}. le figuré, ou mystique le randant pa- reillemant, Instructif, Consolatif & utile. 3^{re}. Divers y faisant des Reflexions propres & bien á propos, á dessein d'instruire & d'edifier l'As- samblée, & sur tout ayants égard á randre tout ce qu'ils disent pratique aussibien que familier: & pour cet efet parlants de coeur, simplemant, & netemant; & prenans garde aussi de n'estre ni trop longs, ni ennyeux.

XIII. Une Troisieme ou Quatrieme Action de cet Exercice peut fort bien estre la Lecture soit du Pseume Chanté Selon le texte de l'Ecriture, soit de queque autre livre d'elle, d'où l'on doit

prendre le sujet, dont on doit s'entretenir & conferer : Or cete Lecture , come la louange & la Priere ne se doit faire ni par maniere d'aquit, ni à la hâte, perfonctoirement , & sans application, ou reverance ; mais vraiment avec recueillement, atention, & reflexion sur ce qui se lit, come e- tant Parole de Dieu , que l'on doit écouter avec humilité, honeur, amour, & esprit de Foi, tachant dy faire queque remarque pour sa propre edification, & même pour cele du prochain en temps & lieu.

Il faut donc bien se garder de l'Insolance ou legereté avec la quelle on l'oit souvent lire dans les Temples, où l'on parle par fois plus haut que le Lecteur, & où (pour le dire ainsi) il semble estre seul, celuy qui Lit, & qui écoute : mais dans une sainte Assemblée en laquelle Dieu ouvre la bouche, il faut que les Assistans la ferment, & se tienent dans le tremblement & le respect, dans lesquels se tenoit jadis Israel, Dieu tonant, & parlant à luy du haut de la montagne de Sinai.

Il faut aussi qu'avant la Lecture, ou celuy qui doit conduire l'Action, ou celuy qui doit faire la Lecture, done un mot d'Avis en esprit de reveillement & d'Onction, pour rendre toute l'Assemblée atentive à ce qui va estre leu de la Parole divine ; mais eviter que ce mot d'Avis ne soit un mot apri & dit par cœur ; comme il se fait à l'Ordinaire, & par maniere d'aquit ; mais par esprit, par Onction, & avec particuliere application & sentiment.

Il est bon aussi d'avertir qu'en matiere de Lecture soit sur le pseaume chanté, soit sur le sujet, qui

qui doit servir de principal entretien de conserance, on ne lise ni trop, ni trop peu ; Non trop, de peur, de prolonger trop la Conserance, & embrasser trop de matiere, qui ne puisse ni estre bien expliquée, ni estre bien digerée : Ni trop peu aussy, tant afin que l'Exercice qui se fait sur ce qui se lit ne tiene du Sermon, ou du Discours d'un Rhetoricien, Philosophe, ou Orateur ; qu'afin qu'on n'ait trop peu de matiere, & qu'on soit contraint de dire plusieurs les mêmes choses, ou trop étandre son sujet en danger de faire des digressions, & faire d'ennuyeux écarts ; Come aussy il se pourroit faire qu'en lisant peu, & prenant á conserer sur peu de mots, ou n'avanceroit gueres, ni en Instruction d'Eglise, ni en Interpretation de l'Ecriture, dont on ne pourroit de longtramps parcourir un livre, ou meme un Chapitre bien entier : Il faut donc en cela garder mesure, & sans doner des bornes á l'Esprit, garder pourtant queque Justice, & queque loi de Charité.

Du Cours en Corps de cet Exercice & de sa Matiere.

XIV. **C**Es Precedantes Actions estant faites il faut venir á la Principale, qui est celle de l'Exercice Profetique même, & de son Essance qui est la Conserance sur l'Ecriture, dont on peut choisir un Livre á interpreter de suite, ou queques Textes choisis de ceux qu'on juge les plus propres á l'estat de l'Asssemblée : Par exemple si elle ne fait que comancer, le Livre des Actes des saints Apôtres, fort propre á faire voir quelle doit estre une Eglise : ou celuy de queque Euangeliste.

d s come.

come est S. Mathieu, Marc, ou Luc d'abord; ou queque Epitre de S. Pol, teles que sont la Premiere aux Corinthiens, Cele qu'il escrit á ceux de Colosse, ou á Timothée, celes aussi de S. Pierre, ou de S. Jaques; ou queq; autre qui traite de la foi & de la Pieré plus intelligiblemant.

Que si l'on juge, que l'Assamblée a plutot besoin d'Instruction en l'une & en l'Autre en forme de Catechisation: il ne seroit pas mauvais de diviser toute leur matiere en Chefs, tels que seroient *la Connoissance de soi même, & par soi de Dieu Principe & Fin*, en Nature & en Grace: & de son Essance, ses Attributs, ses Personés: sa Providance, La Creation, la Conservation, la Redamtion, la Cheute d'Adam, l'Introduction du Peché, son Regne au Monde, sa Restauration par J. C. sa vie, sa mort, ses Misteres, sa Grace; son Euangile, son Esprit & l'Etablissement, Comancement, Cours, & progrès de l'Eglise par la Regeneration & les Sacraments: Et á cet efet prendre des Textes de divers Livres de l'Ecriture conformes aux matieres qu'on doit traiter, les lisant tout haut, & les ayant leus les expliquant á l'Assamblée, & chacun de ceux qui ont Esprit & grace de parler disants avec ordre, clarté, & familiarité leurs sentimens convenablement, & donant tamps aux autres de parler aussi & dire les leurs.

XV. On doit observer sur cela plusieurs Choses, La 1^e. Qu'il faut le plus clairemant & brievement qu'il se peut exposer le sens du Texte sacré, on le Point de Religion, & de pieté proposé & contenu en ces paroles. La 2^e. Qu'il en faut éclaircir les difficultés & les proposer en faisant choix, á sçavoir laissant les subtiles, les curieuses les trop difficiles, ou trop hautes, aussi bien que les Scolastiques & Chicaneuses. La 3^e. Qu'il y faut satisfaire

faire avec solidité & clarté ; mais d'une maniere,
 qui ne sante ni la vanité , ni la Chicane. La 4^e.
 Qu'on peut permettre d'y former par quecun ou
 par quelques vns des Doutes , pourveu qu'ils ne
 portent rien d'Impie & de choquant l'ouye Chré-
 tiene ; ou meme l'Avis est fort bon que pour evi-
 ter contestation & dispute , les Objections se
 proposent en particulier á ceux qui ont le plus
 de dons d'enseigner & de parler en l'Exercice ,
 afin qu'ils peussent estre proposés & resous
 par eux en vne Asssemblée suivante, s'ils le trou-
 voient bon , & le jugeoient utile á l'Edifica-
 tion de l'Asssemblée. La 5^e. Qu'en tout la Bien-
 seance, la Modestie , & la Pieté soient gardées,
 & toute Ardeur, temerité , & vanité banies de
 l'Exercice : veuque si elles y avoient lieu , & en-
 trée, en peu de rams tout iroit en dereglement,
 ou vanité. La 6^e. Qu'on y vise sur tout á l'Edifi-
 cation & profit de l'Asssemblée, & que pour cet
 efet il ne s'y propose , & dise rien qui n'y tende , &
 dequoi l'on ne puisse tirer pratique & fruit. La 7^e.
 Que celuy qui modere l'Action , & qui doit estre
 pour l'ordinaire l'Home le plus éclairé , grave ,
 Pieux , & Judicieux de l'Asssemblée , reconu de
 tous avoir le plus de bone lumiere , de sapiance ,
 & de sciance sainte , ait le droit selon Dieu
 & en toute liberté respectueuse pourtant & dis-
 crete, d'avertir de doner lieu á parler l'un apres
 l'autre , de relever ce qui peut estre dit de plus
 important & de meilleur pour l'inculquer sur
 tout quaud il est pratique , ou même de les corri-
 ger aucunement , ou proposer en plus grande
 clarté , meilleur Ordre , ou meilleur sens quand il
 est besoin ; & de ne permettre que rien soit avan-
 cé ou posé d'heterodoxe , & de non fondé sur
 l'Ecriture , de moins pur , moins pieux , & moins
 utile ,

utile, & d'alterant aucunement soit la pureté de la Foi, soit la rigueur de la Pieté & sanité Evangelique.

De la Forme de cet Exercice, & de son air à y parler sans Premeditation & preparation.

XVI. **L**A Forme de cet Exercice. N'est pas moins aisée à recueillir de tout ce qui a esté dit jusques icy, S. Pol en ayant luy même marqué le rang, les degrés, & tout l'Esprit. Le Rang, quand il a dit que les uns, parlent après les autres. Le Nombre, Que deux ou trois le fassent, sans s'astreindre à un plus petit, ou à un plus grand. La Façon, quand il a dit, qu'ils doivent *Profetiser*, & par consequent parler en quelque maniere en Profetes, & comme Profetes; c'est à dire 1^{re}. avec mouvement & sentiment de l'Esprit de Dieu 2^{re}. avec Autorité sainte, parlants comme de la part de Dieu des choses divines 3^{re}. Avec maturité, gravité, & bienseance, presance d'Esprit & atention. 4^{re}. à dessein de glorifier Dieu, & manifester sa grace & sa vérité. 5^{re}. Au bien & à l'Edification des Ames, dont on doit chercher la sanctification & le Salut.

L'Air aussi de parler doit estre grave, & pourtant humble, personne ne debuant Profetiser & instruire en Maître Presomptueux & Arrogant, & beaucoup moins avec Empire rude aux Consciences; mais parler en toute douceur & simplicité, non pourtant hypocrite & affectée. Il faut aussi, que le Discours soit simple & net, & qui ne paroisse ni ajusté, ni enflé; & beaucoup moins

éru-

étudié; veu qu'autrement l'art & la Methode, & qui plus est la vanité meme & la Mondanité s'y messeroient; & á la fin tout passeroit en ostantation & en abus.

XVII. Sur cela & sur toute la Forme de cet Exercice, on peut avec justice demander, si l'on ne peut point se preparer devant que d'y venir, sur ce qu'on a, ou qu'on peut avoir á y dire: veuqu'autrement il samble ou que plusieurs n'y peuvent rien dire, ou peu y peuvent parler, peu estants assés sçavants, illuminés, & fondés pour le sçavoir, & pouvoir faire: Ou bien qu'il samble que sans preparation precedante on sera pour parler mal, & ne dire rien qui vaille, ou le dire en hesitant. ou demeurant court: ce qui samble debvoir obliger les vns á aprandre meme par coeur, & exercer leur Memoire ou locale, ou autre, & pourlemoins venir aux Memoires & Indices de Chefs medités. Enfin reduire au filance force gens, qui d'ailleurs pourroient profiter aux autres & á eux memes, & sans doute instruire & édifier l'Asssemblée, s'il estoit permis de se preparer, & de premediter les choses que l'on doit dire;: lesquelles sans preparation peuvent estre Indigestes, mal convenables, incongrües, & produire meme par fois risée ou mepris, confusion ou meprise; plutot que fruit, Edification, & Consolation.

En efet il y a sujet de beaucoup panser & dire sur ce Point, y ayant des Reflexions importantes á faire sur cela soit Pour, soit Contre; estant urai qu'il y peut avoir du danger de part & d'autre, & beaucoup d'Extremités á eviter. Du costé de la Preparation, l'Art & l'Artifice, l'Afectation & la vanité, le desir de paroître bien panser, bien parler, bien faire, & peutetre d'amporter le prix; & en suite l'ambition, là Jalousie, l'Envie, & par fois

la Contestation ; Come aussi l'emprunt d'autrui , le vol des livres & des Comantaires , la Curiosité , la subtilité , & l'Avidité de plusieurs choses : De l'autre aussi la sterilité en la Conferance , la paucité des Profetes propres , & capables , & la Proferie , ou Instruction embroüillée , obscure , indigeste , crüe , & mal convenable ; l'Ignorance même , ou l'Erreur , & pour le moins l'Avancement de choses non assés pures , ou solides , la hesitation , la confusion , & autres defauts marqués : Neamoins il samble que des deux Maux & des deux Extrémités il y vaut mieux souffrir les moindres , & aler au plus assésuré & plus grand bien.

XVIII. Pour cet efet il samble qu'on peut aucunement garder ces Regles. La 1^{re}. Qu'une Preparation tele que nous dirons , n'est pas á rejeter ; mais plutot peut fort utilement estre admise , á sçavoir , quand deja la Personne , qui doit & peut profetiser , est Regenerée & reconuë mortifiée & morte á l'Esprit de vanité , de presomtion , de Jalousie , & d'envie d'une part ; & de l'autre ne se trouvant assés prevenuë d'Esprit & de lumiere sur le champ , ou assés propre á parler par *Inpromptus* (come on dit) & á s'expliquer heureusement , a besoin d'agir par quelque premeditation , & preparation si non des mots , au moins des choses.

La 2^e. si cete Preparation se fait en peu de temps , & sans y en metre beaucoup ; avec facilité & sans effort & grande gesne ; avec Esprit de Dieu & touchement saint , qui se conserve & s'entretiene , voire s'augmente en la Meditation & Preparation convenable ; & si Elle se fait sans dessein & desir ambicieux , vain , & complaisant : Enfin si l'Esprit divin la fait , & la fait faire plus que l'humain.

La 3^e. Si par efet le sujet de la Conferance requiert quelque premeditation , preparation , ou
con-

consultation de livres, pour la difficulté qui vient de l'histoire, ou des tamps, des termes Originaux, ou des sens & questions qu'ils contiennent; car vraiment alors où une grande science presante, ou la Preparation est necessaire; mais toujours elle doit estre simple, desinteressée, & faite à bone fin, & en peu de tams, ainsi qu'il vient d'estre dit.

La 4^e. Que neamoins sans doute le meilleur est qu'on y parle sans preparation, ou sans premedication autre que celle que l'Esprit de Dieu, de la Foi, de la sapiance, & de la Pieré presantes done, ou quand la lecture se fait, ou bien quand un autre parle; pourceque d'une part c'est couper chemin à la vanité, & à l'Artifice; & de l'autre pour l'ordinaire c'est doner lieu à l'Esprit de grace d'operer & de parler, & faire que de bones choses soient dites, & dites mieus; c'est à dire plus saintement, plus purement, & avec plus de profit.

La 5^e. Que l'on parle d'autant plus ainsi, qu'on presupose du coré de l'Assamblée, qu'elle est une vraye Eglise & partant sainte, simple, & capable de toutes choses, & de porter soit Infirmité, soit force, & de recevoir simplement & sincerement ce qui luy est simplement & sincerement doné; & du coré de ceux qui parlent ou profetisent, qu'on presupose aussi qu'ils sont r. deja sçavants & sages selon Dieu, c'est à dire Intelligens dans l'Ecriture & ses misteres, doüés de lumiere & de dons divins, & capables de parler & d'instruire meme; & pour le moins de dire des choses d'Edification.

La 6^e. Que si parlant & Profetisant ainsi sans preparation: il se rancontre des Textes & des sujets si difficiles, qu'on ne puisse les expliquer, ou
vuider

vuider entièrement sur le Champ, on les peut laisser, ou les ranvoyer au landemain; ou écouter parler sur eux les Gens propres à les deduire, sur tout s'il y a des Pasteurs, & Docteurs dans l'Assemblée, ou autres Persones Theologienes, qui peuvent sur le champ, ou peu de temps après en venir à bout: Enfin puis qu'on cherche plus en ces conferances l'Édification, que tout autre chose, & qu'on travaille plus pour la Conscience, que pour la Science: il ne faut pas se mettre beaucoup en peine d'y proposer, ou d'y soudre des Questions, & de grandes difficultés; puis qu'on y peut vaquer, & en venir fort bien à bout par d'autres voyes, & sur tout par l'Exercice d'étude, ou de Lecture particulière.

Selon cela il faut conclurre, qu'en ceusci parler sans preparation est le meilleur, en effet c'est proprement *Prophetiser* selon le sens de l'Apôtre; & pour montrer qu'il l'entant ainsi, il veut qu'on *parle par revelation*, dit il en un lieu: & en un autre il ajoute, que *si l'un parlant, il est revelé à quelqu'autre quelque chose, le premier se taise*: ce qui montre que n'estant pas préparé sur ce qu'un autre doit dire, (puis qu'il ne sçait pas ce qu'il doit dire) il parle sans doute sans preparation & sur le champ, la lumiere luy venant d'abord, & luy la produisant sans l'avoir preveuë, l'ayant reçuë de Dieu.

Du lieu, du Tams, & de la Durée de cet Exercice.

XIX. **L**E lieu, & le tamps que l'Apôtre samble designer à cet Exercice, est celuy del'Assemblée.

assemblée de l'Eglise, disant, Toutes les fois que vous vous
assablés, & quand l'Eglise s'assamble en un; Et par effet
 puis que cet Exercice est Ecclesiastique, & n'est pas
 d'un ou de deux, & pour un ou deux seulement :
 il semble bien que le mesme lieu & le mesme temps
 auxquels se fait l'Assemblée Ecclesiastique doivent &
 pour le moins peuvent estre ceux de cete pratique
 ou Exercice : Neanmoins pourceque d'une part on
 ne sçait á quelles Eglises on peut avoir á faire & si el-
 les sont Pures, & libres, ou non (ainsi que nous avons
 dit) & que de l'autre méme la Coutume est & pre-
 vant, qv'elles ayent elles mémes certaines prati-
 ques & Exercices de Predications, ou de Prieres,
 qui les occupent, & ont leurs temps assignés invio-
 lables; de là vient qu'on peut garder en cela certai-
 nes regles, qui ne peuvent nuire á rien, & peuvent
 acomoder tout.

La 1.^e est que dans les lieux où les Eglises sont
 pures & libres, & où le Pastorat & la Conduite
 vont bien, & ont zele pour cet Exercice, on pour-
 roit choisir certains jours & heures de la semaine
 pour le faire, soit á la place des Predications dans
 les Eglises, où elles se font tous les jours, ou sont
 frequentes : soit hors de ces heures là en d'autres
 les mémes jours, ou pour le moins quelques uns de
 la semaine. En quelque maniere qu'on le prene
 tout est faisable commodement, puisque d'une part
 on diversifie un peu, ce qui est moins ennuy-
 ant; & de l'autre on ne force & contraint Personne
 á rien, & cet Exercice est pour le moins aussi utile
 que tout autre, qu'une Eglise puisse pratiquer.

La 2.^e est, que dans les lieux, où l'on n'est pas
 assez libre, pour user de celui des Temples, &
 où pourtant quelque Pasteur, ou Conducteur Ec-
 clesiastique a zele pour cet Exercice; sa Maison
 peut fort bien servir á cela, ou tel lieu dans l'En-
 clos

clos de son quartier ou telle Asssemblée se peut faire sous son Autorité & à ses yeux : Que si Pasteurs ou Conducteurs manquent, il semble qu'on ne peut trouver mauvais qu'un bon Chef de Famille, ou tout autre Home Judicieux Chrétien, Sage, Fidelle, & d'Exemple & Pieté s'assamble en sa Maison, ou en une autre avec des Persones de pieté & de probité aussi, tant pour louer & prier Dieu, que pour s'entretenir de l'Ecriture, & des choses de Dieu; de la Foi, & de la Sanctification.

La 3^e. est, Que tant que faire se peut on ne concoure avec les Assamblées plus generales, mais que l'on prene des heures libres; afin que tous devoirs soient randus, & qu'on n'en empeche aucun juste & saint, soit pour oster tout sujet de plainte, soit pour le doner à diverses persones d'ateindre à tout, & ne laisser à aucun ni celuy de murmure; ni celuy de presse ou d'acablemant.

La 4^e. Que là où il y auroit grande libetté & grand zele on pourroit bien s'assamblar deux fois le jour, lors qu'il n'y a pas d'autre Exercice en une Eglise, à savoir matin & soir; tant parcequ'il est bien juste de comancer & de finir par quelque Exercice de publique Pieté le Jour Chrétien; come pourceque les Chretiens doivent bien estre aussi zelés, & aussi pieus que les Juifs, qui sacrifioient tous les jours deux fois à Dieu, luy ofrants l'aigneau du Matin & du soir selon la Loi : Combien plus donc les Chrétiens obligés à *prier toujours* par J. C. & sans cesse par S. Pol. & à vivre du tout à Dieu, peuvent ils passer les jours de leur vie en cete maniere?

La 5^e. est, Que tant que faire se peut le lieu soit propre à la Meditation, à la Priere, au Recueillemant; purgé d'Idoles & de peintures aussi bien que d'autres Ornemans & parures divertissan-

res l'ame & le sens : Car il vaudroit mieux estre dans une Grange, ou une Cave come plusieurs Premiers & derniers Chrétiens, qui n'avoient pas une liberté entiere de s'affamblar pour prier : Que si ni Temple, ni maison n'estoit bien libre, ni propre, on peut se peut se souvenir que les saints ont fait leurs Exercices dans les grottes, & les bois, qu'ils ont bien sçeu sanctifier.

La 6^e. est, que le Tamps ne doit pas estre prescrit à cet Exercice pour sa durée, veu qu'il la faut mesurer ou par le Nombre de ceux qui parlent, & qui ont reçu don de parole, ou par l'abondance de l'Esprit, qui est plus ou moins en eux en divers tamps : Et certes il n'est pas juste d'en prescrire à celuy de Dieu, & de luy doner de teles bornes, que cela le gese, & empeche l'Edification de l'Assamblée : Il est uvaï qu'il est bon d'avoir egard soit aux jours, soit aux persones, de plus grand ou moindre loisir ; & même à ne faire pas que l'Exercice sur tout quand il est frequent, & qu'il se fait une ou deux fois tous les jours, soit ennuyeux ; ou même charge trop l'Esprit en luy donant trop à mediter : En cela on ne peut rien establir de reglé & de precis, mais laisser tout à la Sageffe & au zele d'un bon & discret Modérateur.

De la suite & Fin de cet Exercice & de ses Efets.

XX. **L** Es choses alant par Ordre, & ceux qui parlent s'antresuivans avec rang & paix, selon que Dieu done, chacun écoutant en silence & modestie: on peut tandre à la fin de tout l'Exercice, 1^r. par un Recueil s'il est necessaire des principaux points déduits, & sur tout

par celuy des fruits pratiques, qu'il en faut tirer. 2^{te}. par une Priere faite sur le Champ sur tout ce qui a esté remarqué & dit de plus onctif & divin, de plus consolatif, Instructif, & pratique aussi. Pour cet effet celuy qui la doit faire ayant deu estre fort atentif, se levera tous ayants cessé de parler, & d'une voix haute & modeste, priera de cœur, & de bouche tout ensamble, la Compagnie se montrant bien recueillie, & élevée avec luy à Dieu.

Et quoiqu'on ne doive, ni qu'on ne puisse de vrai doner des Regies de prier, mais laisser chacun à l'Esprit de veritable & de diuine Priere: neammoins il n'est que bon, que celuy qui doit prier se souviene de produire les Actes d'humiliation, d'Adoration, & d'Invocation ordinaires lorsqu'on se presante à Dieu, & en suite parcourant toutes les choses principales & plus saintes, qui ont esté dites soit sur le Pseume ou Cantique, soit sur le Texte Sacré, & le sujet de la Confession, en demander vivement á Dieu l'impression dans le cœur, les santimens, & la Pratique; de sorte & que les Ecoutans s'en souviennent, & qu'ils soient esmeus aussi à s'y exercer.

On peut ajouter aux choses particulieres les publiques, & la demande des Graces ordinaires ou Extraordinaires dont on a besoin, observant toujours, que rien ne se dise en l'air & par maniere d'Aquit; par simple coutume, & par habitude de prier: Ou bien si l'on veut se contenter d'une Priere de Meditation, on la peut pratiquer en cete sorte; à savoir proposer à l'Assemblée 1^{re}. Qu'elle doit s'abatre & s'humilier en Esprit devant Dieu comme n'estant rien ou peu de chose devant luy. 2^{te}. Se confesser Criminelle & Pechereffe. 3^{te}. Luy crier
mer-

merci, & luy demander pardon avec repentance & larmes. 4^e. Protester devant luy desir effectif d'Amandement. 5^e. Se sacrifier & voüer à luy, á son honneur, à son Amour, & à son Culte, en faisant les Actes. 6. Se souvenir des Points touchés en l'Exercice, & les disant l'un après l'autre les doner à considerer á part soi un peu, produisant sur chacun d'eux, dits l'un après l'autre, les Actes d'Adoration, d'Admiration, d'Invocation, d'humiliation, de sacrifice, de Foi, d'Esperance, de Charité, d'humilité, & d'autres vertus, ou Religieux devoirs, que les sujets veulent qu'on produise, en ayant le cœur touché.

Cete maniere de Prier en un Exercice Profetique est excelente & de grand fruit: celui qui modere, ou qui prie, ne faisant que dire tout haut, par Exemple; *Metons nous en la Presence de Dieu, & l'adorons*, & donant en suite un peu de tems á l'Assamblée de le faire estant recueillie en Esprit de foi. Puis après un peu de tems de silence, reprenant la Parole, & ajoutant, *Humilions nous devant la Majesté & le Trone de Dieu nous voyants Pecher*, & *Confessants nos Pechés en humilité de cœur, en sincere Repentance*, &c. Et derechef se taisant pour doner tams á Chacun de mediter & de produire á part soi cet Acte, & ainsi des autres &c. jusques á la proposition des verités dites, dont il pourra dire, *souvenons nous de tel point deduit, & sur luy Adorons, Invoquons, aimons, resolvons*, &c. selon qu'il verra que requiert la chose, & le sujet qui aura esté touché publiquement.

Sur tout faut il avoir esgard pour la fin de l'Exercice á trois Choses, La 1^e. Qu'on

n'en fasse pas come des Predications & Catechismes ordinaires, à sçavoir qu'on n'en retient gueres rien, & que les choses entrent par une oreille (comme on dit) sortent par l'autre; & les Ames en reviennent come si elles n'avoient rien ouy. La 2^e. Qu'il faut exorter chacun & Chacune à r'ouvrir chés soy la Bible & les sacrés textes sur lesquels aura esté faite la Conferance, pour refaire à par soi les mêmes remarques qui auront esté faites; & si besoin est en écrire quelque chose, afin de s'en souvenir plus aisément & toujours. Et la 3^e. est de recomander à tous, qu'ils soient sur leurs gardes durant le jour, pour pratiquer les choses qui auront esté recomandées, & ne manquer pas d'estre fideles aux mouvemens du S. Esprit, & aux occasions qui se pourront offrir d'exercer toute sorte de vertus.

Il est superflu de dire, que la Benediction doit terminer l'Exercice, puis que la chose s'entend assés; mais tousjours faut il recomander, qu'elle ne se fasse non plus que les Prières, par maniere d'aquit & par coutume; & que le soir on demande de passer la nuit, come le matin le jour, tant en la Garde, qu'en la Crainte & en l'Amour de Dieu Pere; Fils, & S. Esprit.

Quels sont ceux qui doivent Profetiser en l'Eglise, ou parler en l'Exercice Profetique, come tous ceux qui ont le don de le faire, le doivent faire, & doivent estre Admis.

CHAPITRE CINQUIEME.

I. **S'**il a esté juste & necessaire de parler du lieu & du tems, de la matiere, de la Forme, & des autres particularités de cet Exercice; il l'est pour le moins autant de voir queles sont, les